

## PV de la réunion de 2 juillet 2022

### Présents

Monsieur Tojsumov Shamil  
Monsieur Yousfi Nabil  
Madame Gezer Yedibe  
Madame Haug Andrea  
Moniseur Junuzi Ismael  
Monsieur Sedat Kasami **absent**  
Alessandro Giannetto  
Van Liefferinge Alexandre

### Ordre du jour

1. Règlement d'ordre intérieur,  
Lire et signer
2. Pourcentage de vote  
Nous avons 8 propriétaires et en cas de vote, chaque propriétaire vote par son propre pourcentage déterminé en chiffres 'Quotité' et donc la présence de chaque propriétaire est très importante.  
Si, trois- quarts ou 75% ont voté positivement, la décision ou résolution sera acceptée.  
C'est-à-dire que 75 % des voix sont suffisantes pour qu'une décision soit prise.
3. La situation financière  
Sur notre compte de roulement : 2664,59€ Dettes : Nabil 112,35€ ; Sedat 435€  
Sur notre compte de réserve : 17782,29€ Dettes : Sedat 356,25€
4. L'ordre de travaux à faire  
Depuis des années notre cage d'escalier n'a pas été rénovée.  
Chaque jour, nous constatons que notre couloir a besoin d'être rénové.  
Pour diverses raisons, nous ne l'avons pas fait.  
Aujourd'hui, la tâche la plus importante pour nous est de réparer le toit.  
C'est la partie la plus chère du coût.  
Lors de la réparation du toit, nous sommes obligés de respecter les normes Belges contre l'incendie. C'est-à-dire installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier.  
Nous devons donc commencer par le toit et ensuite la rénovation du couloir.  
Nous parlerons des détails de la rénovation du couloir à la prochaine réunion.
5. Offre de la réparation du toit  
J'ai décidé d'organiser d'urgence une réunion car nous avons une bonne proposition pour réparer le toit. Le prix demandé est de 27 500 €. Comme vous le comprenez, c'est le toit, qui nous empêche de faire tous les autres travaux. Si  
De ma part je peux vérifier et acheter les matériaux avec l'entrepreneur.  
Et puis vous montrez toutes les factures et les prix.  
La main-d'œuvre coûtera 12 000 euros.  
L'exécution aura lieu au début du mois d'août.

Je dois leur donner une réponse claire, et c'est assez urgent.

6. Collecte de fonds pour les travaux de toiture :

A cet effet, nous devons collecter 50% du prix de travaux à faire.  $27500/2 = 13\ 750\text{€}$

**Chaque propriétaire doit faire un virement sur le compte de réserve,  
L'information est sur notre site.**

7. Actions pour la prochaine réunion :

Analyse du travail réalisé sur le toit,

Travaux dans la cage d'escalier / Propositions

Projet financier 2023